

Démarche	: Demande d'autorisation préfectorale pour le piégeage du Sanglier dans le département de la Mayenne pour la période du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026.
Organisme	: Service Eau et Biodiversité, Unité Faune sauvage, nature et biodiversité

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Cette téléprocédure a pour objectif de déposer auprès de la Direction Départementale des Territoires de la Mayenne (DDT53) une demande d'autorisation préfectorale pour le piégeage du Sanglier dans le département de la Mayenne. Toutes vos informations et données personnelles resteront strictement confidentielles et seront utilisées uniquement dans le cadre de l'instruction de votre demande.

Demande d'autorisation de piégeage du Sanglier pour la période du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026.

Je suis propriétaire ou titulaire du droit de destruction

Cochez la mention applicable

Oui

Non

INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR, PROPRIETAIRE OU TITULAIRE DU DROIT DE DESTRUCTION

Nom

Prénom

Adresse du demandeur

Code postal

Demande d'autorisation préfectorale pour le piégeage du Sanglier dans le département de la Marne

Commune

Téléphone

Mail

La DDT communiquera uniquement avec l'adresse mail qui a été utilisée pour vous connecter à démarches simplifiées.

INFORMATIONS SUR LA DEMANDE

Localisation du piégeage

Commune

Lieu(x)-dit(s)

références cadastrales concernées par le piégeage

Commune

Lieu(x)-dit(s)

références cadastrales concernées par le piégeage

Commune

Lieu(x)-dit(s)

références cadastrales concernées par le piégeage

INFORMATIONS SUR LE(S) TIREUR(S)

Tireur(s)

Nom

Prénom

Le tireur atteste avoir suivi la formation "piégeage du Sanglier" auprès de la Fédération des Chasseurs
Cochez la mention applicable

Demande d'autorisation préfectorale pour le piégeage du Sanglier dans le département de la Mayenne

Non

Nom

Prénom

Le tireur atteste avoir suivi la formation "piégeage du Sanglier" auprès de la Fédération des Chasseurs

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nom

Prénom

Le tireur atteste avoir suivi la formation "piégeage du Sanglier" auprès de la Fédération des Chasseurs

Cochez la mention applicable

Oui

Non

ENGAGEMENTS

Je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance de l'arrêté préfectoral concernant l'exercice de la chasse du gibier sédentaire en vigueur en Mayenne pour la saison cynégétique 2025-2026.

<https://www.mayenne.gouv.fr/contenu/telechargement/55728/402662/file/2025-05DDT+ArreteExerciceChasseGGSedentaireSigne-1.pdf>

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance de l'arrêté préfectoral du 13 mai 2025 portant classement de l'espèce Sanglier (Sus scrofa) en tant qu'espèce susceptible d'occasionner des dégâts sur l'ensemble du département de la Mayenne du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026.

<https://www.mayenne.gouv.fr/contenu/telechargement/55750/402783/file/2025-05-132+DDT+ArretePortantClstEspeceSanglierESODSigne.pdf>

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je m'engage à respecter les conditions spécifiques de l'arrêté piégeage du 29 janvier 2007.

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT00000648027/2025-06-12/>

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Demande d'autorisation préfectorale pour le piégeage du Sanglier dans le département de la Marne

**Je m'engage à déclarer obligatoirement les prélèvements dans les 3 jours suivants leur réalisation sur le site internet
www.cyneclic.fr
https://cyneclic.fr/**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je m'engage à présenter cette autorisation préfectorale, sur toute réquisition des agents chargés de la police de la chasse.

Cochez la mention applicable

Oui

Non